

Province de Québec
Municipalité du canton d'Amherst
MRC des Laurentides

À une séance publique de consultation de la Municipalité du canton d'Amherst tenue le 11 avril 2011 ayant pour but d'expliquer le projet de règlement adopté par résolution numéro 62-11, ce règlement ayant pour objet de modifier l'alinéa 4 de l'article 3.2.2.1 du règlement de zonage 352-02 relativement à la superficie maximale de l'usage commerce de voisinage, les conséquences de son adoption et de recueillir les commentaires des personnes et organismes désirant s'exprimer.

Ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Sont présents à cette séance publique de consultation, les membres du conseil :

Le maire monsieur Bernard Lapointe;

Les conseillers : Gaston Beaulieu, Ronald Robitaille, Carole Martineau, Daniel Lampron, Denise Charlebois, Yves Duval.

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, secrétaire trésorier/directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe/ directrice générale adjointe sont également présents.

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que les avis publics ont été publiés conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11 avril 2011.

Bernard Davidson, sec.-très./directeur général

Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité du canton d'Amherst

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 67-11

RES 67-11 RÈGLEMENT SUR LA SUPERFICIE MAXIMALE
DE L'USAGE COMMERCE DE VOISINAGE

ATTENDU QUE le règlement de zonage 352-02 de la municipalité d'Amherst est en vigueur ;

ATTENDU QUE le conseil peut modifier le zonage 352-02 ;

ATTENDU QUE le conseil désire réduire la superficie maximale de l'usage commerce de voisinage ;

ATTENDU QUE l'aliéna 4 de l'article 3.2.2.1 sur le commerce de voisinage du règlement de zonage 352-02 spécifie que : La *superficie totale de plancher occupée par l'activité ne dépasse pas 33% de la superficie totale de l'ensemble des planchers du bâtiment* ;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été régulièrement donné le 14 mars 2011 ;

ATTENDU QU'UN premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 14 mars 2011 ;

ATTENDU QU'UNE assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement s'est tenue le 11 avril 2011.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Yves Duval

QUE le présent projet de règlement portant le numéro 67-11 soit adopté et qu'il soit décrété ce qui suit :

QU'IL SOIT ORDONNÉ, STATUÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT COMME SUIVIT :

Article 1 : Que l'aliéna 4 de l'article 3.2.2.1 soit remplacé par le suivant :

La superficie occupée par l'activité ne dépasse pas 25% de la superficie totale au sol du bâtiment principal, sans toutefois excéder trente (30) mètres carrés.

Article 2 : L'usage doit être exercé par l'occupant du bâtiment principal.

Article 3 : Le présent projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Adoptée à la majorité.

Avis de motion : le 14 mars 2011

Adoption du premier projet de règlement : le 14 mars 2011

Consultation publique : le 11 avril 2011

Adoption du second projet de règlement : le 11 avril 2011

Bernard Lapointe, maire

Bernard Davidson, sec.-trésorier /dir. général

RÉS 68-11 : LEVÉE DE LA SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Proposée par Mme la conseillère Carole Martineau

Que la séance publique de consultation soit levée.

Adoptée à la majorité

Bernard Lapointe, maire

Linda Proulx, secrétaire administrative

Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité du canton d'Amherst

Saint-Rémi d'Amherst, le 11 avril 2011

À la séance ordinaire du conseil de la municipalité du canton d'Amherst, tenue le 11^{ème} jour du mois d'avril 2011, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Ronald Robitaille	Carole Martineau
Denise Charlebois	Yves Duval

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe sont aussi présents.

RÉFLEXION DU MOIS : Si vous ne savez pas où vous allez, n'importe quel chemin vous y conduira. (Lewis Carroll)

Monsieur le maire soumet l'ordre du jour à mesdames et messieurs les conseillers.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 11 avril 2011

- 1- Ouverture de la séance.
- 2- Ratification de l'ordre du jour.
- 3- Ratification de la séance ordinaire du 14 mars 2011 et de la séance publique de consultation du 14 mars 2011.

Résolutions numéros 42-11 à 66-11 inclusivement
- 4- Ratification des déboursés pour le mois de mars 2011

Chèques fournisseurs numéros 1101132 à 110197 inclusivement pour un montant de 253 820.81\$; chèques salaires et rémunération du conseil numéros 7973 à 8071 pour un montant de 40 840.12\$
- 5- Correspondance
- 6- Administration générale
 - a) Résolution pour accepter les conditions de renouvellement de l'assurance collective.
 - b) Club social de Vendée
Demande d'autorisation et de contribution financière pour sculpture de totem.
 - c) Demande d'appui au projet de maison de soins palliatifs Palliaccio
 - d) Internet haute vitesse
Suivi du programme communautés rurales branchées.

- e) Traitement des insectes piqueurs, début des opérations.
- f) Barrière au lac Rognon.
- g) Infos poste urbaniste
- h) Résolution pour renouvellement de la marge de crédit de 300 000.00\$
- i) Résolution pour reconduire aux mêmes conditions l'entente de services avec la Caisse Desjardins des Trois-Vallées pour un an.

7- Sécurité publique

- a) Rapport mensuel du directeur du service d'incendie.
- b) Suivi des projets d'agrandissement du poste d'incendie de Vendée et achat d'un camion citerne usagé.
- c) Engagement de la firme Sécurité Deux-Rives pour l'été 2011
- d) Entente service de premiers répondants secteur lac Winnetou avec la Municipalité d'Arundel.

8- Voirie municipale

- a) Résolution pour reprise des travaux de réfection sur le chemin Rockway.

9- Hygiène du milieu

- a) Renouvellement du contrat pour la collecte des déchets à Huberdeau et à Brébeuf.

10- Urbanisme et mise en valeur du territoire

- a) Dérogation mineure de Denis Jacob, modification à la résolution numéro 60-11.
- b) Demande de l'Association du lac Cameron pour caractérisation des et conférence sur l'environnement.
- c) Permis de lotissement.
- d) Résolution confirmant le renouvellement du contrat de Robert Geffroy.

11- Loisirs et culture

12- Histoire et patrimoine

13- Affaire(s) nouvelle(s)

14- Période de questions

15- Levée de la séance

RÉS 69-11 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant les points suivants :
10- e) Projet de lotissement de Mathieu Maurice
et en enlevant le point 6-b.

Adoptée à la majorité.

RES 70-11 : PROCÈS-VERBAUX

Que le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance publique de consultation du 14 mars 2011, les membres du conseil les ayant reçus au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que les procès-verbaux du 14 mars 2011 soient adoptés tels que rédigés.

Résolutions numéros 45-11 à 66-11 inclusivement.

Adoptée à la majorité.

RES 71-11 : DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'AVRIL 2011

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil les déboursés pour le mois de mars 2011 : chèques fournisseurs numéros 1101132 à 110197 inclusivement pour un montant de 253 820.81\$; chèques salaires et rémunération du conseil numéros 7973 à 8071 pour un montant de 40 840.12\$

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à la majorité.

RES 72-11 : JOURNÉE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
D'URBANISME (AQU)

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que Mme Carole Martineau, présidente du CCU, soit autorisée à participer à la journée de formation de l'Association québécoise d'urbanisme qui se tiendra à Victoriaville, le 30 avril 2011. Le coût de la formation est de 185.00\$ plus taxes et tous les frais sont à la charge de la municipalité

Adoptée à la majorité.

OFFRE DE SERVICE DE : LES SERVICES R.C. MILLER

M. Hamish Miller nous a fait parvenir une offre de services, advenant le cas où, nous ne pourrions procéder à la collecte de façon habituelle. Les élus se disent intéressés par ce mode éventuel de dépannage. Il est proposé de contacter Monsieur Miller afin de discuter de cette proposition.

RES 73-11 : ÉVÈNEMENT DÉFI DE MONT-TREMBLANT

Considérant que Défi de Mont-Tremblant, une randonnée cyclotouristique organisée par Vélo-Québec Évènements, circulera sur notre territoire le 25 juin 2011 où plus de 1,400 cyclistes traverseront notre secteur et emprunteront notamment le chemin du Domaine- Pépin et le chemin Rockway Valley.

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que la municipalité apporte sa collaboration à l'organisation afin d'assurer un passage sécuritaire dans notre secteur et en demandant le soutien du comité des loisirs afin d'effectuer un suivi.

Adoptée à la majorité.

RES 74-11 : L'ASSURANCE COLLECTIVE, RENOUVELLEMENT 2011-2012

ATTENDU QUE le Groupe Financier AGA inc. a déposé son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la municipalité d'Amherst ;

ATTENDU QUE le Groupe Financier AGA inc. confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012, sont justifiées ;

ATTENDU QUE le Groupe Financier AGA inc. indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission ;

ATTENDU QUE le contrat actuel avec l'assureur en est à sa troisième année pour une durée maximale de cinq (5) ans ;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la municipalité d'Amherst et qu'ils jugent opportun de les respecter ;

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par SSQ-Vie concernant l'assurance collective des employés de la municipalité d'Amherst pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012 au montant de 23 946.78\$ taxes incluses.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à M. Richard Paquin du Groupe Financier AGA inc.

Adoptée à l'unanimité.

RES 75-11 : MOTION D'APPUI AU PROJET DE MAISON DE SOINS PALLIATIFS
DESSERVANT LES POPULATIONS DES MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
ET DES LAURENTIDES.

ATTENDU QUE l'accompagnement et les soins des personnes en fin de vie ainsi qu'à leurs proches aidants représentent une préoccupation qui interpelle toute la communauté ;

ATTENDU QUE le contexte du vieillissement de la population, phénomène encore plus marquant dans la région des Laurentides ;

ATTENDU QUE l'accroissement constant du nombre de décès par cancer selon les données du ministère de la Santé et des services Sociaux du Québec ;

ATTENDU QUE la mobilisation des partenaires du milieu autour d'un projet de maison de soins palliatifs de huit lits qui desservait la population de la MRC des Pays-d'en-Haut et celle de la MRC des Laurentides ;

ATTENDU QUE la volonté clairement exprimée par la population de mourir dans un endroit empreint de dignité et de compassion. Selon un sondage réalisé par la Société canadienne du cancer, s'ils avaient le choix, jusqu'à 80% des personnes atteintes de cancer préféreraient mourir à la maison ce qui indique la nécessité d'offrir davantage de services à domicile et d'accroître le nombre de maisons dédiées ;

ATTENDU QUE les orientations du programme de lutte contre le cancer qui favorise l'augmentation des services d'accompagnement aux malades en fin de vie ;

ATTENDU QUE les travaux de la commission **Mourir dans la dignité**, il se dégage nettement que l'augmentation de l'offre de services en soins palliatifs est devenue plus que nécessaire au Québec ;

ATTENDU QUE le soutien à la démarche et le partenariat entre le CSSS des Sommets et le CSSS des Pays-d'en-Haut, établissements de santé et de services sociaux regroupant six CLSC, quatre centres d'hébergement pour aînés en perte d'autonomie de l'Hôpital Laurentien à Ste-Agathe-des-Monts ;

ATTENDU QUE l'appui politique donné au projet par le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, le Dr Yves Bolduc, de même que par le député de Bertrand, M. Claude Cousineau et par le député de Labelle, M. Sylvain Pagé ;

ATTENDU QUE notre volonté, à titre d'élus municipaux, de maintenir et de bonifier l'offre de soins et de services offerts à notre population` ;

ATTENDU QUE la présentation faite par l'organisme Palliacco au conseil des maires de la MRC des Laurentides, à Saint-Faustin-Lac-Carré, le 17 mars 2011 ;

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

QUE POUR CES MOTIFS la municipalité d'Amherst donne son appui au projet de maison de soins palliatifs desservant la population de la MRC des Pays-d'en-Haut et celle de la MRC des Laurentides.

Adoptée à la majorité.

SUIVI DU DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE

D'ici trente jours, Baret Xplore Inc.- Xplornet, firme retenue par la municipalité afin d'offrir le service d'internet haute vitesse à ses citoyens prévoit débiter l'installation pour les personnes inscrites dans notre registre, et ce, selon l'ordre chronologique. La première subvention du Ministère est prévue pour un nombre maximum de 500 personnes. Une nouvelle demande devra être complétée et envoyée au Ministère lorsque ce nombre sera atteint.

CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS

GDG Environnement nous avise qu'ils débuteront les opérations aériennes d'arrosage à compter du 1^{er} avril 2011 ou dans les jours qui suivent, selon les conditions météorologiques. Cette année, une demande spécifique a été faite à GDG Environnement afin de procéder à un épandage aérien pour le milieu du village de Vendée étant donné que la concentration de moustiques à cet endroit est plus grande que dans le reste du territoire.

RES 76-11 : INSTALLATION D'UNE BARRIÈRE AU QUAI DE DÉBARQUEMENT DU LAC-ROGNON

Considérant une demande d'installation d'une barrière au quai de débarquement au Lac-Rognon soumise par le conseil d'administration de l'Association des propriétaires du Lac Rognon dans leur lettre datée au 22 septembre 2010 ;

Considérant que le conseil projette d'effectuer certains aménagements des lieux, tel que le reboisement des rives, et d'inciter les usagers à dégager le bord de l'eau en utilisant le stationnement en place ;

Considérant que les coûts ont déjà été prévus au budget de la municipalité ;

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que l'inspecteur municipal M. Guylain Charlebois et le conseiller M. Ronald Robitaille soient mandatés pour inspecter les lieux et déterminer la nature des travaux à réaliser.

Adoptée à la majorité.

RES 77-11 : POSTE D'URBANISTE

Considérant que la municipalité d'Huberdeau ne désire plus embaucher d'urbaniste ;

Considérant que notre municipalité n'a pas le budget nécessaire pour l'embauche d'un urbaniste à temps plein ;

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

De retirer l'offre d'emploi et de procéder comme par le passé en embauchant un consultant, à l'occasion, selon nos budgets et nos besoins.

Adoptée à la majorité.

RES 78-11 RENOUELEMENT DE LA MARGE DE CRÉDIT DE 300,000.00\$

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que le Conseil demande au Centre financier aux entreprises Desjardins de renouveler sa marge de crédit variable de 300,000 \$ auprès de la Caisse Populaire Desjardins des Trois-Vallées, selon les termes négociés antérieurement et autorise le maire M. Bernard Lapointe et/ou la secrétaire-trésorière adjointe Mme Hélène Dion à signer tous les documents pertinents.

Adoptée à la majorité.

RES 79-11 ENTENTE DE SERVICE AVEC LA CAISSE POPULAIRE DES TROIS-VALLÉES

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que la municipalité reconduise aux mêmes conditions l'entente de services avec la Caisse Populaire Desjardins des Trois-Vallées pour un an et qu'elle autorise M. le maire Bernard Lapointe et/ou la secrétaire-trésorière adjointe Mme Hélène Dion à signer tous les documents pertinents.

Adoptée à la majorité.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE

Au cours du mois de mars 2011, il y a eu 6 interventions des premiers répondants.

AGRANDISSEMENT DU POSTE D'INCENDIE DE VENDÉE ET ACHAT D'UN CAMION CITERNE USAGÉ, SUIVI DU DOSSIER

Poste d'incendie de Vendée : considérant que les services d'une firme externe sont trop dispendieux, il a été convenu de contacter un entrepreneur de l'extérieur pour obtenir une estimation des coûts.

Achat d'un camion citerne usagé : les services de la firme Manaction ont été retenus pour préparer le devis devant servir à l'achat du camion citerne.

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACHAT D'UN CAMION INCENDIE USAGÉ

Monsieur le conseiller Yves Duval donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement d'emprunt autorisant l'achat d'un camion incendie usagé.

RES 80-11 : ENGAGEMENT DE LA FIRME SÉCURITÉ DEUX-RIVES

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que la municipalité reconduise le contrat avec l'Agence de Sécurité Deux-Rives Ltée pour effectuer la surveillance sur le territoire durant la saison estivale 2011, pour un budget de plus ou moins 12,000.00\$. Une demande sera faite pour que les visites soient restreintes aux week-ends à moins de demandes spéciales du directeur général, M. Bernard Davidson.

Adoptée à la majorité.

RES 81-11 : PREMIERS RÉPONDANTS SECTEUR LAC WINNETOU

Considérant que le temps de réponse des premiers répondants d'Amherst est de plus de 30 minutes dans le secteur du lac Winnetou ;

Considérant que le service de premiers répondants d'Arundel est intéressé à offrir le service aux citoyens de ce secteur ;

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que la municipalité autorise le maire M. Bernard Lapointe et le directeur-général M. Bernard Davidson à signer avec la municipalité d'Arundel un protocole d'entente intermunicipale pour obtenir le service des premiers répondants d'Arundel dans le secteur lac Winnetou.

Adoptée à la majorité.

RES 82-11 : TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN ROCKWAY VALLEY

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil autorise la poursuite des travaux de réfection sur le chemin Rockway Valley dès que les conditions météorologiques le permettront et que le directeur-général M. Bernard Davidson, soit mandaté pour préparer les devis et demander les soumissions relatives aux travaux.

Adoptée à la majorité

RES 83-11 : COLLECTE DES DÉCHETS À HUBERDEAU ET À BRÉBEUF

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que le maire M. Bernard Lapointe soit mandaté pour discuter et négocier avec les représentants des municipalités d'Huberdeau et de Brébeuf, des conditions de renouvellement de la collecte des déchets et des matières recyclables venant à échéance au mois de juillet 2011.

Adoptée à la majorité.

RES 84-11 : MODIFICATION À LA RÉOLUTION 60-11, DÉROGATION MINEURE DE MONIQUE NANTEL

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Qu'une modification soit apportée à la résolution numéro 60-11, la phrase suivante :
Que le propriétaire fournisse un certificat de localisation aurait dû se lire comme suit :
Que le propriétaire fournisse un certificat d'implantation.

Adoptée à la majorité.

RES 85-11 : ASSOCIATION DU LAC CAMERON, CARACTÉRISATION DES BERGES ET CONFÉRENCE SUR L'ENVIRONNEMENT

Considérant l'importance des données recueillies lors de la précédente étude sur la caractérisation des berges ;

Considérant l'importance accordée à l'éducation des citoyens sur la problématique des bandes riveraines ;

Proposé par M. le conseiller M. Ronald Robitaille

Que la municipalité défraie 50% des dépenses relatives à une prochaine étude de caractérisation des berges ainsi que les coûts reliés à la conférence donnée par M. Robert Lapalme, au Centre Cyrille-Garnier le 2 juillet 2011, soit 300 \$ pour la conférence et 100 \$ pour ses frais de déplacement.

Adoptée à la majorité.

RES 86-11 : PROJET DE LOTISSEMENT LOT 51-70 RANG 8, CONTRIBUTION POUR FINS DE PARCS

Considérant qu'une demande de permis de lotissement pour le lot 51-70 rang 8 Canton d'Addington a été présentée conformément au plan numéro 11617 déposé par Michel Ladouceur, a.g., le 28 février 2011.

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que la municipalité perçoive la contribution pour fins de parc en argent représentant 4% de la valeur uniformisée inscrite au rôle d'évaluation pour l'unité visée.

Adoptée à la majorité.

RES 87-11 : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE ROBERT GEFFROY

Considérant une hausse constante des permis de construction ;

Considérant le travail à faire concernant les bandes riveraines ;

Considérant qu'un inspecteur adjoint est requis pour appuyer le travail de l'inspecteur municipal, M. Guylain Charlebois ;

Considérant que M. Robert Geffroy a effectué un travail très satisfaisant d'avril 2010 à octobre 2010 ;

Proposé par le M. le conseiller M. Daniel Lampron

Que la municipalité reconduise le contrat de travail de M. Robert Geffroy.

Adoptée à la majorité.

RES 89-11 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que la séance soit levée.

Adoptée à la majorité.

Bernard Lapointe, maire

Linda Proulx, secrétaire administrative

